

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024	
Date d'affichage et de convocation 19 septembre 2024	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 20	<p>Etaients présents: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Christine MAHE, Martine POULLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Kadidiatou DIEBKILE, Elodie SIMONE, Estelle BOCKEL, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER.</p> <p>Pouvoirs: Francis KLEIJN à Flavien PARISI.</p> <p>Absents: Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Christine MAHE</p>

**2024/036 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DU VAL D'OISE
DANS LE CADRE DE LA DETR POUR LA CONSTRUCTION D'UN ASCENSEUR AU SEIN
DU GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose que la commune va réaliser des travaux de construction d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol afin de permettre l'accessibilité de l'équipement.

Les travaux à réaliser se décomposent en 5 lots (Lot 1 Fondations spéciales-Micropieux, Lot 2 Démolition-Gros œuvre-VRD-Ravalement, Lot 3 Ascenseur, Lot 4 Peinture –sol souple-finitions et Lot 5 Electricité) pour un montant total de 141 168,97€ HT.

Afin de financer ces travaux, la commune a la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Préfecture du Val d'Oise dans le cadre de la DETR 2024 d'un montant total de 52 938,36€ HT correspondant à 37,5% du coût total des travaux dans le cadre du dispositif de la DETR 2024.

Désignation de l'opération : Travaux de construction d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol		
	Montant en Euros HT	%
Fonds propres :	52 938,36	37,5
Subvention CD 95 Rénovation Restructuration écoles et groupes scolaires:	35 292,24	25
DETR	52 938,36	37,5
TOTAL :	141 168,97	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre du dispositif de la DETR 2024 d'un montant de 52 938,36 € hors taxes
- **DIT** que la commune financera la différence entre le montant de la subvention allouée et le montant total des travaux

Accusé de réception en préfecture
095-219505096-20240925-2024-036-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 26/09/2024

Le Secrétaire,

Christine MAHE



Le Maire,

Yves MURRU

Fait et délibéré le 25/09/2024
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la
Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.
Le Maire certifie exécutoire la présente,
transmise en sous-préfecture de Sarcelles